



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 24 janvier 2023]

Date de la convocation

18 janvier 2023

Date de mise en ligne

26 janvier 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Procurations : 5

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Elisa GILLET, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Corinne DARMANI, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Thierry VOGELAAR, Isabelle BEAUVAIS, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Martine MOSTARDI,

Absents : Thomas DOMENECH

N° 013/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Nouveaux tarifs des visites guidées et animations Ville d'art et d'histoire

Les tarifs des visites guidées Ville d'art et d'histoire n'ont pas évolué depuis la labélisation de la ville en 2018 et se trouvent être en dessous de ce qui se pratique dans les communes environnantes.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver :

- une augmentation des tarifs des visites qui passeraient de 4€ à 6€ en tarif plein et de 2€ à 3€ en tarif réduit en période estivale ;
- une augmentation des tarifs des ateliers qui passeraient de 4€ à 6€ en tarif plein ;
- la mise en place d'un tarif « animation vah » de 10€ en tarif plein et 8€ en tarif réduit.

	Jusqu'à aujourd'hui Plein/ Réduit	A partir de février 2023 Plein/ Réduit
Visites	4€/2€	6€/3€
Ateliers	4€	6€
Animations Vah		10€/8€

VOTE : UNE VOIX CONTRE ET UNE ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE les nouveaux tarifs mentionnés ci-dessus,

AUTORISE Madame le Maire, ou l'Adjoint Délégué, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that is difficult to decipher. It appears to be a personal name or a specific identifier.

Fait à Gaillac le 25 janvier 2023